



VOS COMMERCES OUVERTS AU QUOTIDIEN :

PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible. Reprise des horaires habituels : lundi au samedi, 6 h 30/12 h 30 et 13 h 30/19 h 30. Dimanches et jours fériés : 6 h 30/12 h 30 et 15 h/19 h. Masques et cartes bancaires conseillés.

BREIZH MARKET – 02.29.62.67.08 – Ouvert 7J/7 : 8 h 30/13 h et 16 h/19 h. Paiement par carte ou chèque uniquement – Livraison possible.

LE FOURNIL boulangerie – 02.98.41.25.47. Du mardi au samedi 7 h/13 h et 15 h 45/19 h. Dimanche et jours fériés 7 h 30/12 h 30.

LE GRAND LARGE Tabac Presse Pain – 02.98.83.55.85.

LES MOUETTES Tabac Presse – 02.98.83.47.04

RESTAURANT AU P'TIT NICE : réouverture du restaurant vendredi 5 juin au soir, avec une nouvelle carte ! Réservations au 09.83.90.82.09.

CREPERIE PIZZERIA DE KERURUS : ouverture tous les jours sauf le mercredi. Réservation et commandes au 02.30.82.38.17.

CREPERIE ROUD AN AVEL : au bourg de Plouneour, fermée le lundi. Ouvert de 12 h à 14 h 30 et à partir de 19 h. 02.29.63.21.62.

BOUED KAFE : réouverture du bar et du restaurant à partir du lundi 08 juin. Le menu complet sera servi sur assiette (aucun libre service). Les places assises étant limitées, les réservations seront préférables. Nous conservons la formule complète à emporter, toujours sur réservation, ainsi que les sandwiches froids (réservation la veille ou avant 10 h). Service le midi du lundi au vendredi. Renseignements et réservations au 02-98-83-54-52. N'oubliez pas votre masque !!

PIZZERIA BAR RESTAURANT LA CALZONE : ouvert du mardi soir au dimanche, 12 h/13 h 30 et 19 h/21 h 30. Commandes et réservations au 02 98 83 49 46.

RESTAURANT LA CORNICHE : Nous sommes heureux de vous annoncer que le restaurant ouvre enfin ses portes à partir du samedi 6 juin, à midi. En raison des contraintes sanitaires liées au Covid-19, le port du masque est obligatoire pour entrer dans le restaurant ainsi que pour y circuler. Merci de votre compréhension. **Réservation à partir du vendredi, 10 h au 02.98.85.81.99.**



Marché du vendredi : Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains et boucher. Les étals sont éloignés les uns des autres, merci de respecter les distanciations sociales !



MÉCAMER Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Découvrez chaque jour des nouveautés sur la page Facebook. 02.98.83.52.69 - 06.63.95.35.02 - mecamer29@wanadoo.fr.

MÉLUSINE COUTURE : ouvert à la Gare avec toutes les précautions recommandées. Vente de masques adultes, enfants, en tissu lavables. Horaires, lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 30/12 h et de 14 h/17 h 30, 02.98.83.59.60 www.melusinecouture.com.

LOCATION DE VELOS, 1 rue de l'Eglise, ouvert tous les jours en juillet et août. Guy Fily, 06.72.10.25.71.



GALERIE REG'ARTS, avenue du Général de Gaulle : ouvert, de 15 h 30 à 18 h 30 tous les jours sauf le lundi. Pour la sécurité de tous, port du masque, désinfection des mains, respect des distanciations seront exigés.

Question SANTÉ

- **MAISON MEDICALE** : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14.

PHARMACIE DE GARDE 3237.

CABINETS INFIRMIERS : **Brignogan-Plages** (02.98.83.55.25), 6 avenue du Général de Gaulle. Réouverture de la permanence infirmière à compter du mardi 2 juin mais sur rendez-vous uniquement nous ajoutons également le samedi matin sur rendez-vous. Les horaires sont les mêmes de 8 h /8 h 30 du lundi au samedi sur rendez-vous afin de limiter le nombre de personnes. Merci pour votre patience et à bientôt

Plouneour-Trez (02.98.83.55.44), place de la Mairie, sur RDV.

AMR : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plouneour, sur le côté de la salle de sports à Plouneour, au stade de foot à Kervillo.

NUMEROS D'URGENCE : **Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40. Eau et assainissement – 02.98.83.02.80. Numéro vert gratuit spécial COVID-19 0800.130.000. Solidarité Ecoute 0800.474.788.**



KANNADIG AN TI-KÊR BULLETIN MUNICIPAL

mairie@plouneour-brignogan.bzh

02.98.83.40.06.

www.plouneour-brignogan-plages.fr. Bonus d'infos en ligne.

Numéro 10 - Vendredi 05 JUIN 2020

RAPPEL : en l'absence de traitement, la meilleure des protections pour tous est de respecter en permanence les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée. Infos officielles : <http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

INFORMATIONS MUNICIPALES



MASQUES

Permanences pour distribution à la population : **samedi 6/06 de 10 h à 12 h et mercredi 10/06 de 17 h à 19 h** à la salle annexe Job Bihan Poudec dans le respect des règles sanitaires. Se munir d'une pièce d'identité. Merci aux personnes déjà équipées de masques homologués de ne pas se présenter.



ACCES LITTORAL

Toutes les plages sont ouvertes hormis celles du Rheun et Tréguier (nidification des gravelots). Pour rappel, depuis le 1er juin, les chiens et chevaux ne sont plus admis sur les plages du Finistère (arrêté préfectoral affiché dans les 2 mairies). Seule la plage du LIVIG est accessible à nos amis les bêtes.

Arrêté en vigueur autorisant les activités de plaisance sur la commune affiché dans les 2 mairies. Les mêmes consignes restent applicables : gestes barrières, pas plus de 10. L'accès aux zones de mouillage reste soumis à la réglementation des accès aux plages. Le maître de port a d'ores et déjà pris ses fonctions.

LA COMMUNE RECRUTE

Un Agent d'Accueil et un Agent Surveillance des Voies Publiques (**expérience exigée**). Détails des annonces sur le facebook commune de Plouneour-Brignogan-Plages et sur le site internet www.plouneour-brignogan-plages.fr.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) **nés en avril, mai, juin 2004** sont invités à se faire recenser dans les Mairies. Apporter livret de famille et pièce d'identité. Le recensement ne peut se faire qu'à partir de la date anniversaire.



INSCRIPTIONS ECOLE PUBLIQUE JEAN GUILLOU

Nous invitons les parents désirant inscrire leurs enfants pour l'année 2020-2021 à prendre contact avec la directrice. Merci.
Coordonnées de l'école : 02.98.83.50.65 ou ec1jeanguilou@gmail.com.

PROPRIETAIRES, ENTRETENEZ VOS TERRAINS

Concernant les haies des particuliers qui empiètent sur le domaine public : afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la commodité du passage sur les voies communales, les propriétaires sont invités à procéder aux travaux d'élagage des arbres et des haies destinés à mettre fin à l'avance de ces plantations privées sur l'emprise du domaine public. A défaut d'exécution, la loi du 17.05.2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit permet au Maire, après mise en demeure sans résultat, d'exécuter ces travaux aux frais des propriétaires négligents. Entretien sa propriété c'est un acte de civisme ! **Concernant les terrains en friche** : un terrain en friche peut générer la présence de petits animaux indésirables, gênants pour les voisins. Par ailleurs, parmi les herbes folles peuvent se trouver des plantes invasives dont la destruction est demandée par arrêtés préfectoraux. Il incombe donc aux propriétaires de parcelles de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le nettoyage régulier des terrains (Article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

ENVIRONNEMENT

Merci aux personnes bénévoles qui ornent les parterres de l'Avenue du Général de Gaulle. **Ces bénévoles souhaiteraient cependant la collaboration des résidents pour la propreté des trottoirs devant chez eux.**

DERATISATION

Avis de passage de la société APA, **mercredi 10 juin** à 9 h sur Brignogan-Plages et 14 h sur Plouneour-Trez.

Si vous avez des problèmes de rongeurs, veuillez vous inscrire dans l'une des deux mairies **avant le mardi 9 juin.**

SERVICE URBANISME : exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06.

Avis de dépôt permis de construire : Danièle TRANVOUEZ, 2 rue Jean-Michel CARADEC, construction maison.

Non opposition à déclaration préalable : Aurore TANGUY, Kereoc Mentoul, rénovation habitation.

PERDU : chat mâle siamois appelé « Biscuit » vers Kerververn/Chapelle Pol. Contact 06.14.45.10.44.



DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN -

L'accès à la déchèterie est de nouveau sans restriction. Plus besoin d'attendre la date correspondant au numéro de sa plaque d'immatriculation.

Pour rappel, les horaires sont du lundi au samedi (fermé les dimanches et jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Afin de respecter les distances de sécurité préconisées, des barrières ont été installées afin de limiter l'accès à quatre véhicules maximum par aire de déchargement. Ces barrières sont activées sur présentation de la carte d'accès au point d'apport volontaire. Il est demandé aux usagers de prendre désormais l'habitude de se munir de leur carte pour accéder à la déchèterie et aire de déchets verts de Lesneven.

La déchèterie de Lesneven subit quotidiennement une très forte affluence, ce qui entraîne de longs bouchons sur la route départementale D788 (axe Lesneven/Lanhourneau). Le temps d'attente estimé lorsqu'un véhicule se situe à l'entrée du site est généralement d'1 h. La CLCL fait donc appel au bon sens de chacun et préconise d'attendre le retour à plus de fluidité et de remettre sa venue à plus tard lorsque l'on constate un bouchon.

BREIZHGO TRANSPORT SCOLAIRE 2020-2021 ECOLES PRIMAIRES

Les familles souhaitant réinscrire leurs enfants au transport scolaire pour les écoles primaires recevront prochainement par courrier la fiche d'inscription pour l'année 2020-2021. Ce document est à compléter recto/verso puis à renvoyer par courrier (12 boulevard des Frères lumière 29260 Lesneven) ou mail (contact@clcl.bzh). Pour une 1ère inscription, les familles sont invitées à prendre contact avec leur mairie. Les inscriptions pour les communes de St-Frégant et Kernouës se font directement auprès du transporteur Bihan Voyages : 02 98 83 45 80.

COLLÈGES ET LYCÉES

Contrairement aux années précédentes, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020/2021 s'effectuent désormais auprès de la Région Bretagne. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires> rubrique « Finistère ».

Vous aurez jusqu'au 15 juillet prochain pour effectuer votre inscription. Attention, passé ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la centrale d'appels régionale BreizhGo au 02.99.300.300 (prix d'un appel local). Cette centrale traite les questions liées aux transports scolaires pour le Finistère uniquement.



PIÉGAGE FRELONS ASIATIQUES

Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1 cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1 m 1.50 m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...).

Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques.

En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire.

Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.



INFORMATION

Les reprises individuelles des activités sportives peuvent se faire :

- sans limitation de durée de pratique,
- sans attestation,
- en limitant les rassemblements à 10 personnes maximum ;
- en extérieur et sans bénéficiaire des vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités de plein air.

Les critères de distanciation spécifiques entre les personnes sont les suivantes :

- une distance de 10 mètres minimum entre deux personnes pour les activités du vélo et du jogging ;
 - une distance physique suffisante d'environ 4 m2 pour les activités en plein air type tennis, yoga, fitness par exemple
- Des spécifications complémentaires en fonction des activités seront fournies prochainement par le ministère des sports.

INFOS PAROISSIALES DE LA CCL DE LA COTE DES LEGENDES

Dimanche 7 juin : « Fête de la Sainte Trinité », messe à 9 h 30 à Kerlouan.

Dimanche 14 juin : messe à 9 h 30 à Kerlouan.

Pour ces messes, des mesures sont prises suivant les directives de la conférence des évêques de France et du gouvernement : se présenter avant l'heure : entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles (de 20 à 25 % des places assises).

Consignes : le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrières.

Messe à Brignogan : le mardi à 18 h dans l'église (port du masque obligatoire et lavage des mains à l'entrée et à la sortie).

Les obsèques sont célébrées, soit dans les cimetières de la paroisse, soit dans les églises, selon le souhait de la famille. Les assemblées sont limitées au nombre possible dans l'église en fonction des règles sanitaires (une personne pour 4 m2). **Masque obligatoire dans l'église.**

Maison paroissiale (presbytère) de Plouneour : permanence le mercredi et le samedi 10 h à 11 h 30. Port du masque obligatoire quand on vient à la maison paroissiale.



BIBLIOTHEQUE DE PONTUSVAL

La bibliothèque de Pontusval change ses horaires. Elle sera désormais fermée le jeudi.

Le port du masque et le nettoyage des mains à l'entrée sont obligatoires.

N'oubliez pas de rendre les livres empruntés avant le confinement. Les bénévoles seront ravis de vous revoir.

BIBLIOTHEQUE DE PLOUNEOUR

Reprise des horaires habituels :

mercredi et vendredi de 17 h à 18 h.

samedi et dimanche de 10 h 30 à 11 h 30.

Mêmes précautions (gel et masque) jusqu'à nouvel ordre.



BRIGODOU MUSEE DU COQUILLAGE

Jeux de questions/réponses pour les enfants sur le site brigoudou.fr.



HISTOIRE SUR DEMANDE

Régine Bertrand raconte une histoire en ligne pour les enfants (2/3 ans à 7/8 ans).

Contactez Régine au 06.63.26.07.51.

Nouveau : possibilité d'aide aux devoirs, même contact.



ASSOCIATION TIMOUNS D'HAÏTI

Recherchons pour l'association un local ou hangar à louer, hors d'eau, électricité et qui ferme à clés, budget très petit. Merci. Si nous n'en trouvons pas, nous serons obligés de stopper nos récoltes de dons de vêtements, chaussures et autres. 06.70.73.02.88 contact@timounsenfantshaiti.org.



COLLECTE DE JOURNAUX, FERRAILLE

L'Association des parents d'élèves de l'école publique Jean Guillou vous rappelle qu'elle collecte les journaux et la ferraille pour financer les sorties des enfants de l'école. Les journaux sont à déposer à l'atelier communal de Brignogan-Plages (rue Languene, trappe à l'extérieur dans le hangar) et éventuellement au Breizh Market, si vous n'avez pas la possibilité de vous y rendre. La ferraille est à déposer dans la benne ferraille au hangar communal de Brignogan-Plages.